

Stéphanie Quériat
Université libre de Bruxelles
GUIDe
Chercheur CPDT⁰¹

72-74

Paysages patrimoniaux wallons : l'éclairage de l'artialisation

Les scientifiques reconnaissent généralement deux dimensions principales au paysage. La dimension objective correspond à la réalité matérielle et quantifiable : le relief, la couverture du sol, etc., la dimension subjective renvoie quant à elle au champ des perceptions. Ainsi, le paysage est « aussi un regard jeté sur l'extériorité et, à ce titre, il met en œuvre toute une gamme de processus perceptifs et mobilise des valeurs, des images, des messages subliminaux et des souvenirs ». ⁰² La recherche présentée succinctement ici a été menée dans le cadre de la Conférence permanente du Développement territorial (CPDT – subvention 2002-2005, Gestion territoriale de l'environnement - Paysages patrimoniaux). ⁰³ Son but était d'atteindre une partie de cette subjectivité du paysage wallon à travers l'identification et l'analyse de paysages dits « liés à la représentation », une expression faisant référence à la fois à la représentation comprise comme l'image matérielle (la représentation photographique ou picturale, la littérature...) mais également aux représentations mentales qu'elles créent au sein de la population.

Les paysages peints ou photographiés, ceux qui ont été décrits dans des œuvres littéraires ou diffusés largement par les ouvrages touristiques ou les cartes postales influencent le regard et participent à la construction d'une représentation collective du paysage. Ainsi, certaines des

caractéristiques esthétiques que nous apprécions dans tel ou tel paysage, notre intérêt pour telle combinaison d'éléments plutôt que telle autre sont le fait d'un processus de reconnaissance lié à un héritage culturel. Notre regard, transformé, éclairé par notre culture picturale et littéraire nous permet de percevoir, d'identifier, d'interpréter les paysages, en bref de réaliser ce que A. Roger nomme l'artialisation. ⁰⁴

Si, historiquement, l'appréciation des paysages à travers la représentation était surtout le fait d'une frange élitaire de la société ⁰⁵, ce n'est plus le cas de nos jours. Les schèmes picturaux, photographiques ou littéraires du 19^e et du début du 20^e siècle ont été diffusés avec le développement et la massification des médias, des loisirs et de la culture et ont percolé, à divers degrés, au sein de l'ensemble de la population.

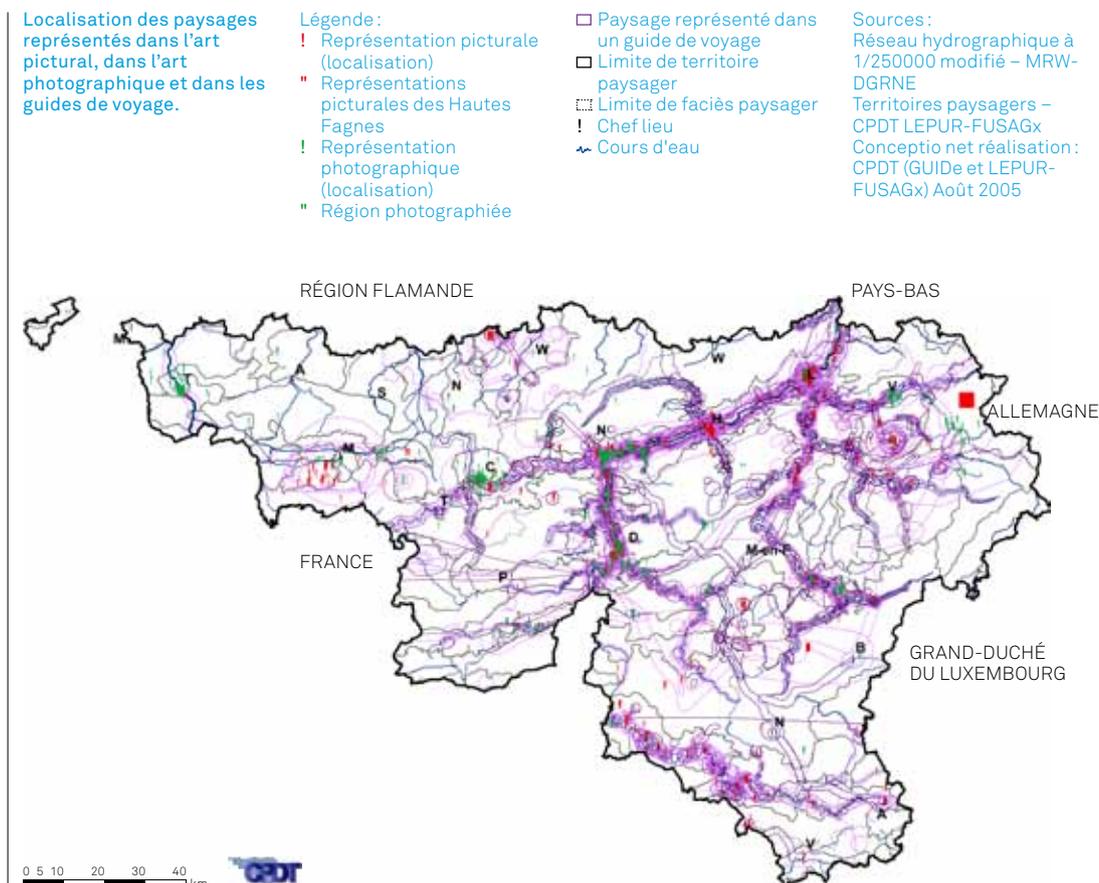
La peinture qui a perdu de son influence comme mode de création et de diffusion de nouveaux schèmes d'identification paysagère a été complétée voire remplacée au fil du temps par d'autres vecteurs de modèles culturels plus contemporains (photographie, cinéma, télévision, jeux vidéos...). ⁰⁶

Certaines œuvres semblent jouer un rôle si prégnant que la vision qu'elles suggèrent l'emporte parfois sur les autres qui pourraient ou auraient pu coexister avec elle. Les multiples interprétations de la montagne Sainte-Victoire par Cézanne

⁰¹ Docteur en Histoire, art et archéologie.

⁰² F. WALTER, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècle)*, Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2004, p. 8.

⁰³ Cette recherche a été menée par l'auteur sous la direction scientifique de C. Billen, M.-F. Godart (GUIDe-ULB) et C. Feltz (LEPUR-FUSAGx). Elle a fait l'objet d'un chapitre détaillé (p. 49-187) dans le *Rapport final du Thème 4 (Gestion territoriale de l'Environnement). Paysages patrimoniaux* (septembre 2005) de la CPDT et a déjà été exposée dans deux articles : S. QUERAT, *Les figures d'un pays : les paysages wallons à la lumière de leur artialisation*, dans D. VAN DER GUCHT & F. VARONE (Dir.), *Le paysage à la croisée des regards*, Éd. La Lettre Volée, Bruxelles, 2006, p. 129-151 et S. QUERAT, *L'artialisation, une piste pour l'identification de paysages patrimoniaux en Wallonie*, dans *Territoires wallons*, n° 1, septembre 2007, p. 31-41.



conditionnent par exemple nettement le regard porté sur celle-ci. Dans d'autres cas, c'est plus une vision construite par plusieurs artistes, une façon commune d'interpréter le paysage qui patrimonialise celui-ci, dans une dynamique plus difficilement identifiable, sauf en recensant l'ensemble des regards posés par ces artistes sur le territoire. À défaut d'une image, popularisée par un peintre ou un écrivain en particulier, c'est semble-t-il, dans ce deuxième champ qu'il faut ranger la Wallonie.

Une méthode a donc été élaborée pour comprendre l'influence des schèmes culturels sur le regard porté sur les paysages. Trois moyens de diffusion de ces modèles ont été retenus : la peinture, la photographie et les guides de voyage. Sans rentrer dans les détails, précisons que leurs processus de production et de diffusion étant différents, ils nous ont permis un regard croisé et une meilleure compréhension des liens noués entre le paysage, l'art et le tourisme. Quelques 800 peintures et 860 photographies (19^e-20^e siècles) ont donc été répertoriées et analysées et les paysages qu'elles représentaient, localisés sur une carte. Plusieurs guides ont également été sélectionnés et étudiés. Les données qui en ont été extraites ont aussi fait l'objet d'une traduction cartographique. Alors que, pour la peinture ou la photographie, le

jugement esthétique est laissé à l'appréciation du spectateur, il fait partie intégrante des guides qui expliquent au touriste ce qu'il faut voir au sein d'un territoire mais lui apprennent aussi ce qu'il faut en penser.⁰⁷ Des paysages y sont soumis à la critique, plusieurs espaces s'y voient refuser le statut paysager, parce que leur image ne correspond pas alors aux cadres esthétiques contemporains. Certains d'entre eux entreront néanmoins dans le champ paysager par la suite, de nouveaux critères d'appréciation esthétique permettant leur reconnaissance, à travers ce que l'on comprend comme un processus d'invention du paysage. Les guides mettent donc particulièrement bien en évidence l'évolution de certains paysages et celle de leur perception.

Une forte convergence des localisations et des motifs paysagers se dégage de l'ensemble des représentations analysées. On constate tout d'abord la prééminence des vallées appartenant au bassin de la Meuse (Meuse et ses affluents directs mais aussi Mollignée, Hoyoux, Liègne ou Hoëgne). Leurs multiples représentations, tout au long de la période étudiée, s'expliquent en partie par l'adéquation des vallées encaissées à l'esthétique du pittoresque, fort en vogue durant le 19^e siècle et qui se traduit par la recherche d'asymétries, par la richesse de contrastes, la surprise pour l'œil. En résumé, tout

04 L'artialisation analyse le paysage dans sa création à partir d'une portion de nature, objectivée par des interventions réalisées in situ – par les modifications physiques que l'homme y apporte – et des transformations in visu – à travers l'évolution des représentations ou la modélisation de cette portion de nature par les peintres, les écrivains et les photographes. Cf. A. ROGER, *Court traité du paysage*, Éd. Gallimard, Mayenne, 1997, p. 16-18.

05 Y. LUGINBÜHL, *Le paysage rural. La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ?*, dans A. ROGER (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Éd. Champ Vallon, Seyssel, 1995, p. 315-317.

06 A. CAUQUELIN, *L'invention du paysage*, PUF, Paris, 2002, p. 6-8.

07 C. BERTHO-LAVENIR, *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, Éd. Odile Jacob, Paris, 1999, p. 337-361.



Félicien Rops, *Les rochers des Grands Malades*, Musée de l'Art wallon à Liège.



Jacky Lecouturier, *Sans titre, épreuve photographique*, Ministère de la Culture – Administration des Beaux-Arts à Bruxelles.

ce qui est tortueux, capricieux, varié, irrégulier et notamment les alternances rapides d'ombre et de lumière, les rochers sauvages, les cascades impétueuses, les sentiers serpentants, les ruines solitaires⁰⁸, des caractéristiques que l'on retrouve dans les vallées au relief plus marqué.

D'autres éléments interviennent aussi pour expliquer cette répartition des représentations le long des cours d'eau : l'accessibilité en moyens de transport, l'influence de certains groupes ou école d'artistes, la villégiature mais aussi l'attachement identitaire de certains artistes à leur région d'origine ou de résidence.

La recherche a aussi démontré l'importance accordée aux paysages industriels, tous média confondus : ceux du Borinage, de la région de

Charleroi et du bassin de Liège. Leurs représentations apparaissent un peu plus tardivement que celles des vallées. Elles sont guidées par différentes logiques : l'expression de la richesse et du progrès et l'esprit patriotique, la volonté pour certains artistes d'exprimer leur sensibilité sociale, d'affronter des sujets réalistes, la recherche de nouveaux champs esthétiques, etc.

Enfin, on note aussi l'intérêt suscité par les Hautes-Fagnes et par Spa et ses environs. Outre ces zones qui concentrent les représentations des trois média, on en répertorie d'autres qui croisent également plusieurs visions mais d'une manière un peu moins dense, comme par exemple les paysages urbains de Tournai ou les paysages de La Hulpe.

Très peu de paysages agricoles ont été repérés par cette méthode dite des « paysages liés à la représentation », qui s'appuyait sur un cadre géographique précis : les paysages devaient être situés à l'échelle d'un lieu (Dinant, Quarreux, etc.) ou au moins d'une région (Ardenne, Fagnes, etc.) appartenant à la Wallonie. L'agriculture participe pourtant au développement d'une image de l'environnement physique des Belges mais au travers de représentations souvent dépourvues de toute localisation géographique et plus symboliques. Il convient donc de garder à l'esprit que ces paysages ont aussi une place dans l'imaginaire belge.

Le paysage se transforme par nos actions. Le regard que nous portons sur lui peut également se modifier. Ce travail qui porte sur les référents socio-culturels de notre vision paysagère a mis en évidence l'importance accordée dans notre région à quelques grands types de paysage, des paysages qui bénéficient d'un attachement particulier de l'ensemble de la population et méritent, à ce titre, de voir leurs caractéristiques préservées. Il importe donc d'en tenir compte dans les futures politiques de gestion et d'aménagement des territoires.

08 W. MUNSTERS, *La poésie du pittoresque en France de 1700 à 1830*, Droz, 1991, p. 23.

Thaïs Pons
Université libre de Bruxelles
Institut de Gestion de
l'Environnement et
d'Aménagement du territoire
(IGEAT)
Gestion de l'Environnement,
Société et Territoire (GESTe)
Chercheur CPDT

75-77

Des regards sur les paysages ruraux de la Wallonie

«Les beaux paysages, ça donne du bonheur. Le beau joue un rôle en profondeur sur le bien-être des gens qui déborde sur un bien-être collectif.» On ne peut trouver plus belle citation d'un habitant pour planter le décor des enquêtes sociologiques menées pour la publication des trois premiers tomes de l'Atlas des Paysages de Wallonie.

Vers la reconnaissance des paysages wallons

En 2000, le Conseil de l'Europe adopte la Convention européenne des paysages, appelée la Convention de Florence. C'est le premier instrument juridique international qui offre une définition du concept «paysage» acceptée par les 36 pays signataires et qui lui reconnaît une valeur identitaire jusqu'alors non officialisée. Elle concerne tous les paysages et pas seulement les plus remarquables.

La Région wallonne a rapidement engagé des travaux en vue notamment de répondre à l'article 6C. Ce dernier stipule qu'il importe d'identifier les paysages, d'analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et pressions qui les modifient, de tenir compte enfin des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et populations concernées. Les recherches menées dans le cadre de la Conférence Permanente du Développement Territorial de la Région wallonne ont, dans un premier temps, permis d'identifier 79 territoires paysagers sur base de caractéristiques géomorphologiques et d'occupation du sol. Ils ont été regroupés en 13 ensembles paysagers. Dans un second temps, une analyse en profondeur de chacun de ces ensembles paysagers est réalisée. À ce jour, trois ensembles à dominante rurale – l'Entre-Vesdre-et-Meuse, les Plateaux brabançon et hesbignon et le Plateau condrusien – ont fait l'objet d'une publication.⁰¹ La méthode adopte un mode d'analyse multidisciplinaire alliant le regard scientifique qui décrit et interprète les systèmes en jeu et le regard esthétique et affectif qui tient compte des perceptions d'acteurs en lien avec les paysages de l'ensemble considéré.

Les atlas se structurent en quatre parties: la première, commune à tous les atlas, explicite les grands événements qui ont contribué à la mise en place des paysages à l'échelle de la Wallonie. La deuxième partie souligne les singularités paysagères de l'ensemble étudié. Elle met en

avant les processus historiques dont résultent ses paysages, présente les pressions auxquelles ils sont soumis et se clôt par une analyse des regards affectifs que posent les représentants des habitants de la région sur leurs paysages. La troisième partie de l'atlas offre une lecture plus fine du territoire, au travers d'un découpage en aires paysagères. Ce travail permet d'orienter la réflexion vers des propositions d'enjeux ciblés et d'outils liés aux concepts de gestion, d'aménagement et de protection préconisés par la Convention de Florence. La quatrième partie conclut l'analyse à partir d'enjeux significatifs à l'échelle de l'ensemble.

Au croisement de paysages objectifs, sensibles et politiques

Entrons à présent dans le domaine des paysages perçus sur base des descriptions offertes par une septantaine d'acteurs actifs dans le domaine (associations, centres régionaux, mandataires communaux, agriculteurs...) et interrogés dans le cadre du volet sociologique des atlas. Ces témoignages dessinent les contours de territoires aux multiples facettes, reflets des aspirations individuelles et collectives. Nous en proposons ici une analyse transversale: témoignages *des* paysages et témoignages *sur* les paysages, deux notions indissociables qui concourent à la mémoire des lieux et d'une époque. Les périmètres paysagers des ensembles paysagers ont été définis selon des critères objectifs, formels, qui ne correspondent pas toujours à l'image que se font les usagers du paysage: «*Je ne me retrouve pas dans vos limites de L'Entre-Vesdre-et-Meuse, c'est trop vaste.*» La rencontre de ces visions n'est pas absolument concordante parce que le paysage n'est pas «*qu'une succession de plans*», il est aussi paysage d'initié, histoire des lieux et de leurs habitants. Plusieurs modes de délimitation ressortent des témoignages dont le plus courant consiste à recentrer le périmètre sur des espaces aux traits

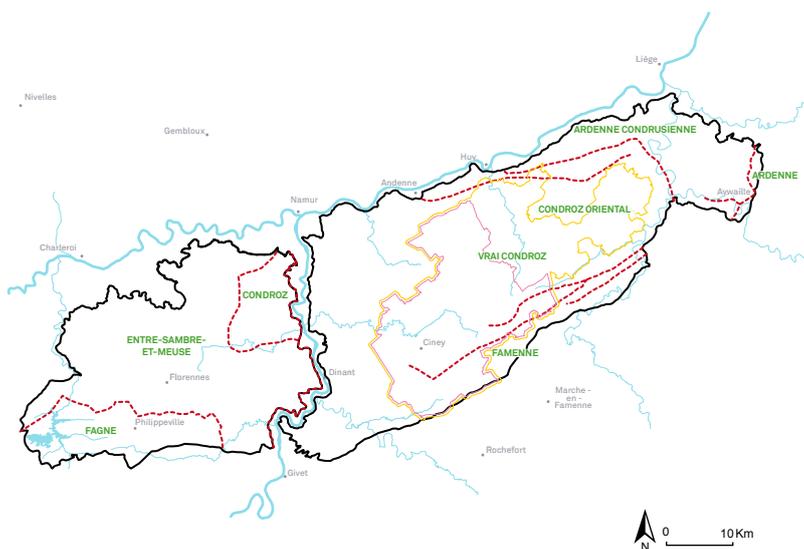
01
Atlas des Paysages de
Wallonie disponibles en ligne
<http://cpdt.wallonie.be/>

Limites du Condroz

Source : CPDT sur base des interviews

Légende :

- Ensemble paysager
- Vrai Condroz restreint
- Vrai Condroz étendu
- Limites paysagères du Condroz proposées par les acteurs



paysagers les plus typés. Ainsi, par exemple, l'ensemble de l'Entre-Vesdre-et-Meuse est vu comme trop global et l'appellation «Pays de Herve» aux contours plus restreints lui est largement préférée. Dans d'autres cas, les limites correspondent plutôt à des cours d'eau qui constituent des frontières naturelles plus tangibles comme pour le plateau condrusien : «*Au-delà de la Meuse, c'est un autre pays*». Parfois aussi, les frontières administratives peuvent être dépassées comme pour l'Entre-Vesdre-et-Meuse et les Fourons pourtant rattachés au Limbourg (Flandre) depuis 1963. Cet événement hautement polémique reste dans les mémoires et les paysages sont l'occasion de ramener à soi un morceau de pays dont la population s'est alors sentie dépossédée. Cet exemple est une belle illustration de la notion de «paysage politique» (Droz et Mielleville-Ott, 2005). L'instrumentalisation du paysage pour des causes politico-économiques est apparue dans d'autres cas. Ainsi par exemple, les paysages sont à la source de revendications d'appartenance au «Vrai Condroz». «*Le Vrai Condroz est l'alternance de points hauts, de points bas, de zones cultivées et pâturées*». L'appellation «Vrai Condroz» suppose une valorisation touristique pour les communes concernées, soit une forme de mercantilisation des paysages.

Une reconnaissance composite

Lors des interviews menées dans le cadre de l'élaboration des atlas, chacun s'est penché sur les paysages qu'il affectionne particulièrement. Que les paysages aient été parcourus depuis l'enfance, découverts par la route ou le train, vécus de l'intérieur par la marche, les expériences des répondants sont variées et leurs témoignages d'autant plus enrichissants. À travers cette diversité, le choix des lieux les plus appréciés renvoie à trois

schèmes de pensée et à cinq qualités essentielles. Les trois schèmes de pensée (figure 1), qui sont interconnectés, constituent autant d'entrées possibles vers les paysages et leur appréciation. Ainsi, l'image mentale d'un paysage peut passer par la sélection d'«objets paysagers» signifiants comme la présence d'eau, de bocages et vergers, d'anciennes fermes, etc. : «*Ce qui est sympathique dans les paysages de la Hesbaye, c'est si on peut retrouver une nostalgie, une grosse ferme en carré, avec un chemin en pavés*». Ces éléments du paysage renvoient à des thèmes plus généraux en lien avec la structure du paysage comme la nature, la diversité, l'accessibilité au paysage. Ces objets et thèmes essentiels peuvent être regroupés en catégories dont la synthèse des pressions en restitue la meilleure expression. Ainsi, faire référence à l'impact paysager de la disparition progressive des chemins creux ou de zones humides est la traduction d'une prise de conscience d'une forte pression sur la biodiversité. Ou encore, souligner l'attachement particulier à un village «ancien» dont est apprécié la structure homogène, et rejeter systématiquement des nouvelles constructions de type «clef sur porte» le long des voies d'accès sont l'occasion de s'attarder sur les liens humains qui peinent à être tissés dans un contexte de forte individualisation. «*Le*

Trois schèmes d'approche des paysages préférés.

Paysages choisis		
Objet paysage	Thème paysage	Pression
Eau Bocage et verger Bois Pelouse calcicole	Nature	Menace sur la biodiversité
	Diversité	
	Relief	
Vallée		
Château/ferme Monument historique Village ancien	Patrimoine architectural	Perte d'identité locale
	Mode de vie	
Paysage ouvert Point de vue	Accessibilité au paysage	Fermeture de paysage

Les cinq qualités des paysages choisis.





Vallée, nature, élément patrimonial, point de vue exceptionnel font du Château de Modave et sa vue sur la vallée du Hoyoux

un site très apprécié. Atlas des Paysages de Wallonie. *Le Plateau condrusien*. Photo Jean-Louis Carpentier, © SPW

développement des maisons en rang d'oignons, c'est une catastrophe au niveau sociologique, économique, paysager...»

Lorsque les acteurs se plongent dans leurs paysages préférés, la composition qui se met spontanément en place, au fur et à mesure de l'énonciation des lieux, fait ressortir avec force cinq qualités déterminantes (figure 2). C'est l'appel à l'histoire et à la culture par un référent patrimonial ; c'est aussi la sélection d'un site naturel, comme les pelouses calaminaires entre Kelmis et Lontzen ou les bandes fleuries laissées par les mesures agri-environnementales ; ce sont les habitants et les liens sociaux que leurs modes d'habiter laissent supposer par le choix de villages «préservés» ; c'est enfin la recherche de relief et de diversité comme aspects incontournables. Ces cinq dimensions de la construction globale et systématique des paysages appréciés participent à la valeur identitaire des paysages et doivent conséquemment être intégrées dans la gestion, l'aménagement et la protection des paysages.



Photographie symbolisant l'ambivalence des répondants concernant la situation de l'agriculture qui menace la qualité des paysages par son

intensification, mais qui se trouve elle-même menacée par la crise qu'elle traverse et se voit contrainte de vendre ses terres. Elle perd alors sa double fonction

nourricière et protectrice du paysage. Piétremau (Jodoigne). Atlas des Paysages de Wallonie. *Les Plateaux brabançon et hesbignon*.

Bibliographie

Y. DROZ & V. MIÉVILLE-OTT (dir.), *La polyphonie du paysage*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005.

CPDT, *Atlas des Paysages de Wallonie-L'Entre-Vesdre-et-Meuse*, MRW, Namur, 2007 (V. Cremasco, A. Doguet, N. Feremans, C. Neuray, T. Pons et C. Van der Kaa, sous la direction scientifique de M.-F. Godart et J. Teller).

CPDT, *Atlas des Paysages de Wallonie-Les Plateaux brabançon et hesbignon*, MRW, Namur, 2009 (C. De Witte, C. Neuray, M. Nielsen, T. Pons et C. Van der Kaa, sous la direction scientifique de M.-F. Godart et C. Feltz).

CPDT, *Atlas des Paysages de Wallonie-Le Plateau condrusien*, SPW, Namur, 2011 (E. Castiau, C. Neuray, M. Nielsen, T. Pons, C. Van der Kaa et V. Vanderheyden, sous la direction scientifique de M.-F. Godart et C. Feltz).

P. POUILLAUQUEC-GONIDEC, G. DOMON & S. PAQUETTE, *Paysages en perspective*, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2005.

Site Internet du Conseil de l'Europe <http://www.coe.int>



Relief, diversité, bocage, histoire sont autant de qualités paysagères qui expliquent l'attachement des acteurs interrogés à ce site. Point de vue de La Croix du Bois Del Fiesse à Charneux. Atlas des Paysages de Wallonie. *L'Entre-Vesdre-et-Meuse*.

Les atlas des paysages de Wallonie, un outil de médiation?

Contexte

L'émergence récente de la prise en compte du paysage dans les pratiques d'aménagement fait suite, notamment, à l'adoption de la Convention européenne du paysage à Florence en 2000. En réponse à cette dernière, la Région wallonne (sud de la Belgique) s'est engagée à réaliser des travaux d'identification et de qualification des paysages. Un premier travail a consisté à subdiviser la région en 13 ensembles paysagers. La seconde étape vise à réaliser une collection d'atlas qui couvre à terme chacun de ces ensembles.



Ouvrages disponibles depuis le site <http://cpdt.wallonie.be/>

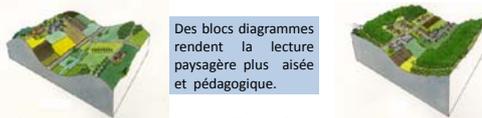
Objectifs et méthode

Ces ouvrages constituent un outil de sensibilisation, gestion et communication qui s'adresse à un large public, tant aux aménageurs et responsables politiques locaux qu'aux enseignants, associations d'habitants et tout particulier sensible au patrimoine et à la connaissance de son cadre de vie.

Plus qu'une analyse purement descriptive, il s'agit d'une étude interdisciplinaire combinant approche géographique, historique, écologique et sociologique. Ces disciplines pose un regard croisé tant au niveau global (échelle de l'ensemble) que détaillé (échelle de l'aire).

I. Les caractéristiques visuelles les plus marquantes

Le relief, dans ses formes principales et secondaires, son altitude et son modelé, constitue le premier niveau d'analyse. Il s'agit d'un élément structurant des paysages dans la mesure où il influence la nature et la perception de l'espace. A un deuxième niveau, les interactions entre le substrat, la nature et les activités humaines ont été prises en compte à travers l'analyse de l'occupation du sol

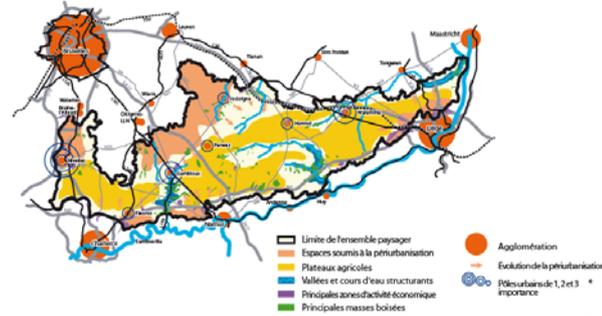


Des blocs diagrammes rendent la lecture paysagère plus aisée et pédagogique.

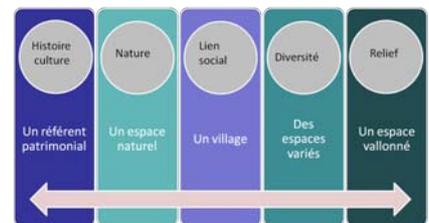
II. L'évolution historique s'appuie sur un important travail de documentation. Les aspects « hérités » des paysages sont mis en exergue afin de comprendre les mécanismes évolutifs de l'espace. Ce volet présente une clé de lecture essentielle des paysages et leurs caractéristiques actuelles, héritage d'actions passées.

III. La mise en lumière des évolutions et enjeux. Des enjeux sont identifiés et mettent en avant les pressions, les évolutions probables ou les potentialités de développement en se ralliant aux concepts de gestion/ aménagement/ protection des paysages préconisées par la Convention de Florence. Il s'agit de pistes de réflexion destinées à être débattues de manière plus approfondie entre acteurs du territoire, tant locaux que régionaux

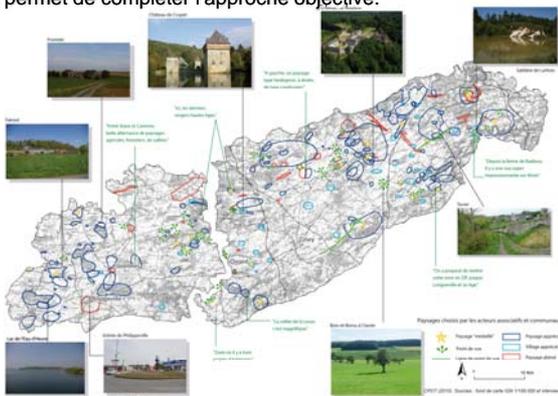
IV. L'étude des perceptions des paysages permet de cerner les référents imaginaires, la conscience d'appartenance des individus à leur lieu de vie. Elle s'appuie sur des interviews menées auprès de mandataires communaux, de représentants d'associations liées au paysage, de représentants régionaux et d'acteurs en relation avec le monde agricole. Elle offre un regard original et approfondi sur les objets et les thèmes paysagers auxquels les individus sont attachés et permet de compléter l'approche objective.



Une présentation synthétique des grandes caractéristiques paysagères et des pressions majeures offre une vision globale à l'échelle de l'ensemble et rappelle l'importance d'adopter une réflexion qui dépasse les frontières administratives.



Les cinq dimensions de la construction globale et systématique des paysages appréciés participent à la valeur identitaire des paysages.



Sur base des interviews et des visites de terrain, une carte est élaborée en mettant en exergue les paysages et points de vue appréciés, les paysages abîmés et ceux qui sont les plus emblématiques de la région. Cette sélection opérée sur base de paysages remémorés offre une base pour entreprendre une démarche concertée.

Ordinaires, classés ou à réaffecter, ruraux ou urbains, les paysages ont tous une signification pour ceux qui les vivent au quotidien. Ne pas tenir compte de l'attachement exprimé ou non de la population peut créer une incompréhension forte entre aménageurs et consommateurs des paysages.



« Ces paysages sont beaux à force d'être laids. »



« Les gens n'aiment pas cette maison en acier Corten, ça ne s'intègre pas dans ce village.. »



« Avec ces entrées de ville, on ne sait plus quand on y entre et quand on en sort. »



« Elle est importante cette mosaïque, j'ai peur du remembrement. »



« Il ne faut pas oublier les paysages nocturnes, la nationale illuminée, elle se voit de loin »

Les atlas comme outil de médiation parce qu'ils

- Adoptent un degré d'analyse pointu et scientifique.
- Mettent en évidence des paysages affectifs et esthétiques à travers l'étude des perceptions des acteurs du territoire.
- Servent de base de connaissance commune pour tous les acteurs susceptibles d'agir ou d'interagir sur le paysage.
- Facilitent la coordination du travail des acteurs locaux et des citoyens, tout en servant d'interface avec d'autres niveaux de pouvoir.

Article pour le dossier thématique de la revue *Projet de paysages* (en cours de lecture par le comité scientifique).

Auteurs :

Thaïs Pons, sociologue, chercheure CPDT-IGEAT Université Libre de Bruxelles.
tpons@ulb.ac.be

Godart Marie-Françoise, Dr en Sciences, responsable académique IGEAT Université Libre de Bruxelles. mfgodart@ulb.ac.be

Mireille Deconinck, Dr en Sciences, collaborateur scientifique IGEAT Université Libre de Bruxelles. mdeconinck@ulb.ac.be

Remerciements :

Merci aux chercheurs qui ont participé à l'élaboration des différents atlas : E Castiau, V Cremasco, A Doguet, C De Witte, N Feremans, S Queriat, C Neuray, C Neuray, M Nielsen, T Pons, V Vanderheyden, C Van der Kaa.

Les atlas des paysages de Wallonie, un outil de médiation ? Landscape atlas of Wallonia, a mediation tool ?

Summary

In response to the European convention on landscapes, the region of Wallonia in Belgium has started to identify its landscapes by producing a collection of atlases that will cover the whole region in the end. This article explains in general how these atlases were elaborated and how they could be used as a mediation tool. Besides its general multi-disciplinary approach, the uniqueness of the method used, is its focus on the perception of landscapes by the stakeholders involved. As a result, the study reveals that a landscape is appreciated not only by its physical appearance but by the combination of physical, emotional and social aspects. The confrontation between an objective landscape analysis and the subjective view of the stakeholders involved, proves that these landscape atlases are a means for dialogue between landscape planners and its users.

Résumé

En réponse à la Convention européenne des paysages, la Région wallonne en Belgique a entamé des travaux d'identification des paysages à travers notamment l'élaboration d'une collection d'atlas qui devront à terme couvrir toute la région. Le présent article expose dans les grandes lignes la manière dont ces atlas sont élaborés et en quoi ils peuvent servir d'outil de médiation. En plus de la méthodologie générale qui précise l'approche pluridisciplinaire, un focus est établi sur la perception des paysages par les acteurs. Les éléments paysagers auxquels les observateurs sont les plus attachés sont présentés. Il apparaît ainsi qu'un paysage apprécié est choisi parce qu'il relève d'une composition d'attributs alliant autant des aspects physiques que émotionnel et de lien social. Enfin, la confrontation d'une analyse objective des paysages à celle plus subjective portée par des acteurs clefs montre que les atlas sont une voie vers un dialogue retrouvé entre aménageurs et utilisateurs du paysage.

Mots clefs

Paysages, atlas, perception, médiation, aménagement du territoire.

Contexte

Face à l'évolution rapide des paysages dans les pays européens et la perte d'identité culturelle et territoriale des habitants que cette évolution engendre, le Conseil de l'Europe a réagi et s'est engagé à susciter la prise en compte dans les politiques du paysage. L'adoption de la Convention européenne du paysage à Florence en 2000 est à cet égard une étape cruciale. Celle-ci a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens, que ceux-ci soient remarquables, ordinaires ou dégradés, naturels, urbains, périurbains ou ruraux. Le paysage est reconnu au sein de cette convention comme une composante essentielle de la qualité de vie et comme facteur d'attractivité sociale et économique des territoires. Chaque partie signataire de la convention s'engage à *identifier ses propres paysages sur l'ensemble de son territoire, à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient ; à en suivre les transformations ; à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leurs sont attribuées par les acteurs et les populations concernées.* [CEP, Art.6c, Florence 2000].

C'est pourquoi, la Région wallonne (région du sud de la Belgique) s'est engagée à réaliser des travaux d'identification et de qualification des paysages. Un premier travail a consisté à subdiviser la Wallonie en 13 ensembles paysagers.

La seconde étape vise à réaliser une collection d'atlas qui couvrira à terme chacun de ces ensembles. L'atlas se veut être un document de référence et d'orientation, sans valeur réglementaire, visant à susciter ou permettre une harmonisation des décisions d'aménagement.

Objectifs et méthode

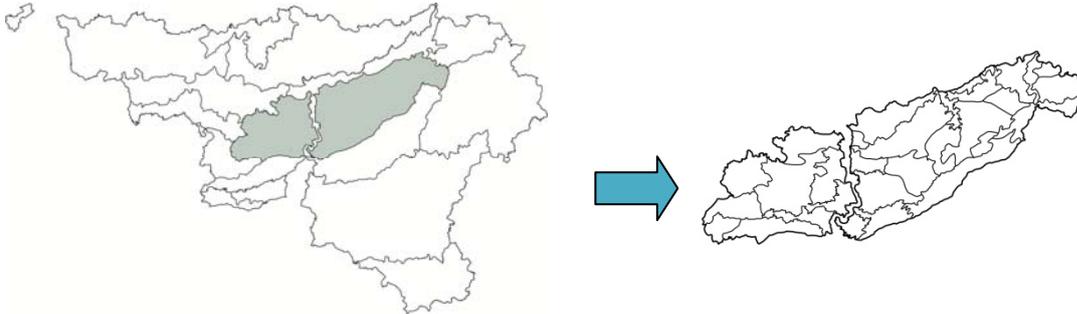
Alliant rigueur scientifique et vulgarisation de qualité, ces ouvrages apportent une contribution importante à la compréhension des patrimoines paysagers, à leur appréciation par le public et in fine à leur préservation. Ces ouvrages constituent un outil de sensibilisation, gestion et communication qui s'adresse à un large public, tant aux aménageurs et responsables politiques locaux qu'aux enseignants, associations d'habitants et tout particulier sensible au patrimoine et à la connaissance de son cadre de vie.

Plus qu'une analyse purement descriptive, il s'agit d'une étude interdisciplinaire combinant approche géographique, historique, écologique et sociologique. Ces disciplines posent un regard croisé tant au niveau global que détaillé.

La méthode adoptée procède par quatre grandes approches visant une étude temporelle et spatiale élargie.

Identification des caractéristiques visuelles

Un premier travail¹ mené à l'échelle du 1/50 000^e a permis d'identifier treize « ensembles paysagers » subdivisés en « territoires » (et parfois « faciès ») sur base des caractéristiques du relief et de l'occupation du sol. Au niveau des atlas, l'échelle d'analyse est le 1/20 000^e et délimite des « aires paysagères », des portions de l'espace qui se différencient des espaces adjacents par les paysages qu'elles présentent.



La Wallonie subdivisée en 13 ensembles paysagers

Chaque ensemble est découpé en aires

Le relief, dans ses formes principales et secondaires, son altitude et son modelé, constitue le premier niveau d'analyse. Il s'agit d'un élément structurant des paysages dans la mesure où il influence la nature et la perception de l'espace. A un deuxième niveau, les interactions entre le substrat, la nature et les activités humaines ont été prises en compte à travers l'analyse de l'occupation du sol. Celle-ci se caractérise par la présence d'espaces bâtis et non bâtis, par leur répartition par rapport au relief (sitologie) ainsi que par les dynamiques qui les affectent. Pour les espaces non bâtis, la structure et la composition des espaces agricoles, forestiers et naturels, ainsi que leur mode d'agencement sont examinés. Les espaces bâtis sont analysés sous l'angle du bâti traditionnel (structure anciennes et typologie de l'habitat, présence de l'industrie) et de l'urbanisation récente. Les délimitations établies sur ces deux niveaux reflètent les limites de perception visuelle des unités paysagères composant un territoire.

L'histoire des paysages

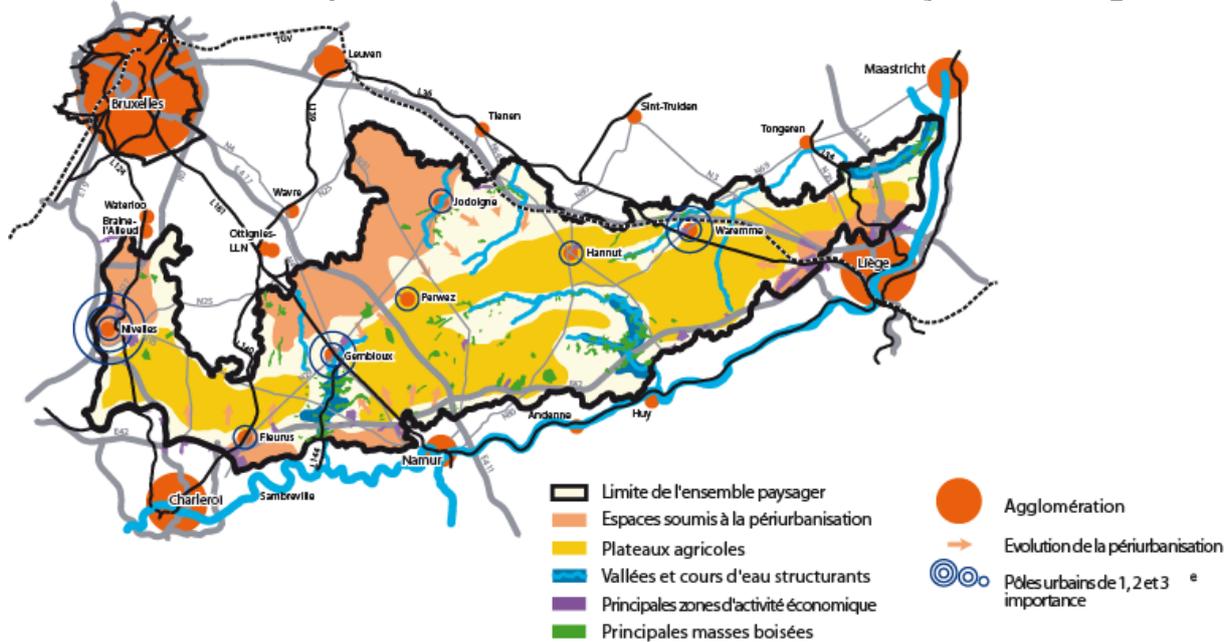
L'étude de l'évolution historique s'appuie sur un important travail de documentation. Les aspects « hérités » des paysages sont mis en exergue afin de comprendre les mécanismes évolutifs de l'espace. Ce volet présente une clé de lecture essentielle des paysages et leurs caractéristiques actuelles, héritage d'actions passées.

La mise en lumière des évolutions et des enjeux

Des enjeux sont identifiés et mettent en avant les pressions, les évolutions probables ou les potentialités de développement en se ralliant aux concepts de gestion/aménagement/ protection des paysages préconisées par la Convention de Florence. Il s'agit de pistes de réflexion destinées à être débattues de manière plus approfondie entre acteurs du territoire, tant locaux que régionaux.

¹ Droeven E., Feltz C. Kummert M, Les territoires paysagers de Wallonie, CPDT, Etudes et Documents 4, MRW, 2004..

Carte 1. Caractéristiques et tendances des Plateaux brabançon et hesbignon



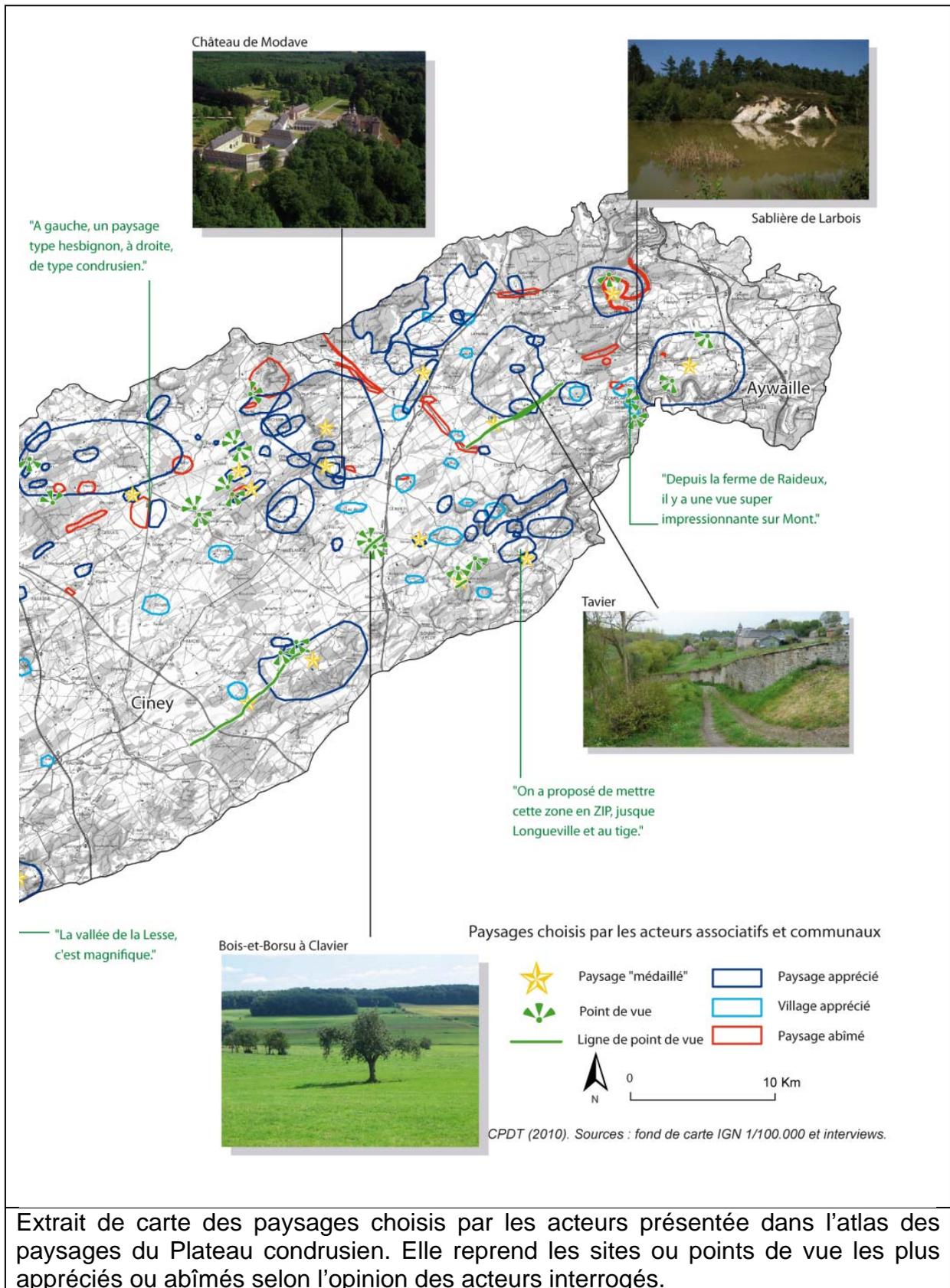
Une Présentation synthétique des grandes caractéristiques paysagères et des pressions majeures offre une vision globale à l'échelle de l'ensemble et rappelle l'importance d'adopter une réflexion qui dépasse les frontières administratives.

L'étude des perceptions des paysages.

Cette partie sociologique permet de cerner les référents imaginaires, la conscience d'appartenance des individus à leur lieu de vie. Elle s'appuie sur des interviews menées auprès de mandataires communaux, de représentants d'associations liées au paysage, de représentants régionaux et d'acteurs en relation avec le monde agricole. Elle offre un regard original et approfondi sur les objets et les thèmes paysagers auxquels les individus sont attachés et permet de compléter l'approche objective.

Il s'agit pour mieux cerner les perceptions des acteurs d'identifier les paysages les plus appréciés et de comprendre les raisons de cet attachement. Les paysages abîmés sont également répertoriés, le tout étant ramené sur une carte de synthèse.

Carte 2 : Les paysages choisis par les acteurs interrogés



Extrait de carte des paysages choisis par les acteurs présentée dans l'atlas des paysages du Plateau condrusien. Elle reprend les sites ou points de vue les plus appréciés ou abîmés selon l'opinion des acteurs interrogés.

Que les paysages aient été parcourus depuis l'enfance, découverts par la route ou le train, vécus de l'intérieur par la marche, les modes d'usage des paysages sont variés, rendant les témoignages des interlocuteurs d'autant plus enrichissants. Au travers de cette diversité, le choix des lieux les plus appréciés renvoie à trois schèmes de pensée et à cinq qualités essentielles.

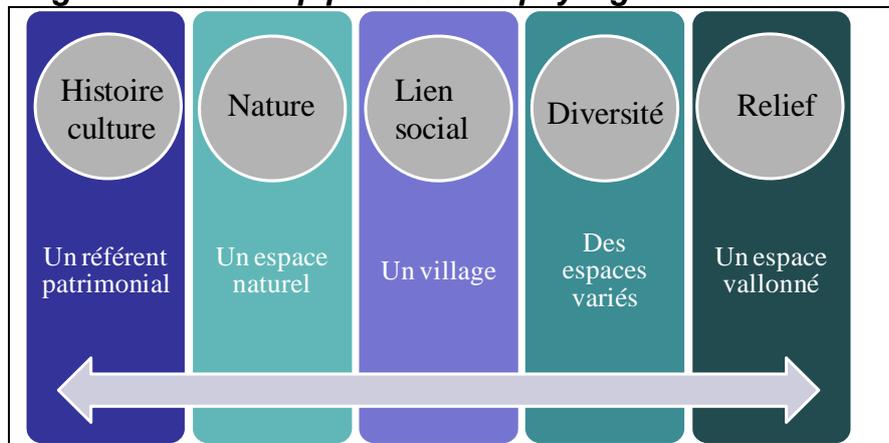
Les trois schèmes de pensée (figure 1), qui sont interconnectés, constituent autant d'entrées possibles vers les paysages et leur appréciation. Ainsi, l'image mentale d'un paysage peut passer par la sélection d'« objets paysagers » signifiants comme la présence d'eau, de bocages et vergers, d'anciennes fermes, etc. : « *Ce qui est sympathique dans les paysages de la Hesbaye, c'est si on peut retrouver une nostalgie, une grosse ferme en carré, avec un chemin en pavés* ». Ces éléments du paysage renvoient à des thèmes plus généraux en lien avec la structure du paysage comme la nature, la diversité, l'accessibilité au paysage. Ces objets et thèmes essentiels peuvent être regroupés en catégories dont la synthèse des pressions en restitue la meilleure expression. Ainsi, faire référence à l'impact paysager de la disparition progressive des chemins creux ou de zones humides est la traduction d'une forte pression sur la biodiversité. Ou encore, souligner l'attachement particulier à un village « ancien » dont est apprécié la structure homogène, et rejeter systématiquement des nouvelles constructions de type « clef sur porte » le long des voies d'accès sont l'occasion de s'attarder sur les liens humains qui peinent à être tissés dans un contexte de forte individualisation. « *Le développement des maisons en rang d'oignons, c'est une catastrophe au niveau sociologique, économique, paysager...* »

Figure 1. Trois schèmes d'approche des paysages

Lorsque les acteurs se plongent dans leurs paysages préférés, la composition qui se met spontanément en place, au fur et à mesure de l'énonciation des lieux, fait ressortir avec force cinq qualités déterminantes (figure 2). C'est l'appel à l'histoire et à la culture par un référent patrimonial ; c'est aussi la sélection d'un site naturel, comme les pelouses calaminaires ou les bandes fleuries laissées par les mesures agri-environnementales ; ce sont les habitants et les liens sociaux que leurs modes d'habiter laissent supposer. Les discussions sont ainsi généralement ponctuées par une énonciation nostalgique de villages « préservés » ; c'est enfin la recherche de relief et de diversité comme aspects incontournables. Ces cinq dimensions de la construction globale et systématique des paysages appréciés participent à la valeur

identitaire des paysages et doivent être intégrées dans la gestion, l'aménagement et la protection des paysages.

Figure 2. Les cinq qualités des paysages choisis



Conclusions

Bien que les publications soient encore récentes, il est permis d'affirmer que ces atlas des paysages servent aujourd'hui d'outils de médiation et ce pour trois raisons essentielles. Tout d'abord, ils mettent en correspondance des paysages objectifs, affectifs et esthétiques, ensuite, ils servent de base de connaissance commune pour tous les acteurs susceptibles d'agir ou d'interagir sur le paysage et enfin ils facilitent la coordination du travail des acteurs locaux et des citoyens, tout en servant d'interface avec d'autres niveaux de pouvoir.

Bibliographie

Droz Y et Miéville-Ott V (dir de), La polyphonie du paysage, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005.

CPDT, Atlas des Paysages de Wallonie, L'Entre-Vesdre-et-Meuse, MRW V Cremasco, A Doguet, N Feremans, C Neuray, T Pons, C Van der Kaa, sous la direction scientifique de M-F Godart et J Teller, 2007.

CPDT, Atlas des Paysages de Wallonie-Les Plateaux brabançon et hesbignon, MRW, C De Witte, C Neuray, M Nielsen, T Pons, C Van der Kaa, sous la direction scientifique de M-F Godart et C Feltz, 2009.

CPDT, Atlas des Paysages de Wallonie, Le Plateau condrusien, MRW, E Castiau, C Neuray, M Nielsen, T Pons, C Van der Kaa, V Vanderheyden, sous la direction scientifique de M-F Godart et C Feltz, 2011.

CPDT, Les territoires paysagers de Wallonie, Etude et documents, MRW, E Droeven, C Feltz, M Kummert, sous la direction scientifique de C Feltz, 2004.

POULLAOUËC-GONIDEC P., DOMON G et PAQUETTE S, Paysages en perspective, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2005.

Site internet du Conseil de l'Europe <http://www.coe.int>